

Des histoires d'argent entre l'épiscopat et le gouvernement

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Conférence épiscopale](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 13 décembre 2017



Mardi après-midi, les plus hautes autorités de l'Église de France [étaient](#) reçues par le premier ministre et le ministre de l'Intérieur. La réunion de cette «instance de dialogue» - qui fut créée par **Lionel Jospin**, premier ministre, en 2002 - a lieu en présence des plus hautes autorités de l'Église de France dont le nonce apostolique. Ils sont reçus par le premier ministre, **Édouard Philippe**, une première pour lui, et plusieurs ministres concernés par les affaires religieuses, notamment **Gérard Collomb**, ministre de l'Intérieur chargé des cultes.

Après un tour d'horizon de l'actualité, trois sujets techniques sont sur la table :

- réforme de l'imposition. En France, l'Église ne vit que des dons des fidèles. Le prélèvement à la source de l'impôt risque d'affaiblir les dons. Sans parler de la réforme sur l'ISF (impôt de solidarité sur la fortune) qui sera remplacée par l'IFI (impôt sur la fortune immobilière) qui pourrait aussi avoir de sérieuses conséquences financières en réduisant les affectations de dons. L'Église catholique craint pour son argent. Ce n'est pas la première fois. Qu'a proposé le gouvernement en échange ? Le silence de

l'épiscopat sur la loi bioéthique ?...

- la «loi Sapin II» qui envisageait d'enregistrer les religions sur le registre des «lobbys» en France... Ce à quoi l'Église catholique s'oppose formellement.
- la question du diplôme universitaire (DU) en laïcité qui serait imposé comme passage obligé à tous les aumôniers exerçant dans des instances publiques (armées, prisons, hôpitaux). L'Église catholique convient que certains de ses aumôniers pourraient recevoir ou valider par équivalence cette formation et ce label de la laïcité mais elle ne comprend pas pourquoi une mesure qui concerne essentiellement les aumôniers musulmans devrait affecter les aumôniers des autres religions.

Sur ces trois dossiers litigieux, l'Église catholique a reçu l'assurance, toujours selon la même source ecclésiastique, que «le gouvernement a l'intention de trouver des solutions».

Plusieurs autres sujets ont été inscrits au programme de la deuxième partie, à la demande des responsables catholiques : « le mal-logement et les migrants », mais aussi « la méthode » retenue pour la prochaine révision des lois de bioéthique.